



Caisse d'Épargne et de Crédit Mutuel
3971 Chermignon

2023

Rapport de gestion



**Rapport
du Conseil d'administration
à l'Assemblée générale ordinaire des Sociétaires
du 26 avril 2024**

**2023, 85^e exercice
de la Caisse d'Epargne et de Crédit Mutuel de Chermignon**



Rapport de gestion du Conseil d'administration
sur les comptes et la gestion de l'établissement
pour l'exercice 2023

Organes et Administration	4
La CECM en bref	6
Rapport de gestion 2023	7
Rapport annuel du Conseil d'administration	9
Evolution du bilan et du bénéfice net	13
Bilans 2023 et 2022 (avant répartition du bénéfice)	14
Comptes de résultat 2023 et 2022	15
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan	16
Etat des capitaux propres	17
Annexes aux comptes annuels 2023	18
Rapport de l'organe de révision	29
Publication des fonds propres et de la liquidité	31
Tableaux IRRBBA	33
Bilans 2023 et 2022 (après répartition du bénéfice)	36
Activités et prestations	37

Conseil d'administration

Prénom/Nom/Fonction	Formation	Parcours professionnel
Roland Crettaz Président	Brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité Diplôme fédéral d'expert en finance et controlling Brevet fédéral de spécialiste en Ressources Humaines	Employé de commerce auprès d'Elektrowatt à Zürich (1982-1986) Comptable au Service des améliorations foncières (1986-1990) Chef de section / réviseur à l'Inspection cantonale des finances (1990-1995) Chef de la section Personnel, Administration et Finances auprès du Service de la mobilité (dès 1995)
Gabriel Barras Vice-président	CFC Installateur électricien	Retraité (dès 2022)
Frédéric Pralong Secrétaire	Licence HEC en gestion d'entreprise de l'Université de Lausanne	Président du CA de l'entreprise de menuiserie et charpente Antoine Pralong S.A. Président du CA du Golf de Noas S.A. Retraité (dès 2017)
Véronique Barras Membre	Hôtelière	Directrice de l'Hôtel Elite Crans-Montana S.A. (dès 1987)
Christophe Clivaz Membre	CFC d'installateur sanitaire, ferblantier	Président du CA de l'entreprise Joseph Clivaz et Fils S.A. (dès 2013)
Anne-Marie Cordonier Membre	Employée de commerce Auxiliaire Croix Rouge	Retraîtée (dès 2022)
Nadine Rey Membre	Licenciée HEC	Réviseur à l'Inspection cantonale des finances de l'Etat du Valais (1991-1995) Cheffe de section à l'Inspection cantonale des finances de l'Etat du Valais (1995-1999) Collaboratrice de l'Administration cantonale des finances de l'Etat du Valais (dès 1999)
Eric Mittaz Membre	Brevet fédéral comptable Diplôme fédéral d'expert en finance et controlling Brevet fédéral en assurances sociales	Collaborateur BCVs (1989-1991) Comptable Fiduciaire FIVA S.A, Sierre (1992-1996) CFO Groupe Univerre Pro Uva S.A. (depuis 1998)
Anne-Brigitte Rey Membre	Employée de commerce Formation au management Formation interne de vente Cours de base en prévoyance professionnelle	Conseillère clientèle BCVs (1990-1998) Collaboratrice administrative BCVs (1998-2002) Responsable du middle office du service de placement du Groupe Mutuel (depuis 2002)

Le Conseil d'administration répond aux critères d'indépendance selon la Circ. - FINMA 17/1.

Direction

Prénom/Nom/Fonction	Formation	Parcours professionnel
Grégory Savioz Directeur	Employé de commerce (1992) Diplôme fédéral en économie bancaire (2000)	Conseiller crédits UBS SA Valais (1992-2004) Chef de mandat révision interne, Raiffeisen Suisse (2004-2008) Conseiller en financement à la Banque Raiffeisen de Sierre & Région (2008-2016) Responsable clientèle entreprise à la Banque Raiffeisen de Sierre & Région (2016-2018) Conseiller en financement à la Banque Raiffeisen du Haut-Léman (2018-2019) Directeur CECM, Chermignon (dès 2019)

Personnel

Au 31.12.2023

Mandataire commerciale	Nathalie Widmer
Collaboratrice	Valérie Emery
Collaborateur	Raphaël Cotter

Durant l'exercice 2023, l'effectif moyen du personnel s'est élevé à 3.60 EPT (2022 : 3.35 EPT).

Organe de révision

BDO SA, Lausanne



Données générales

Fondation	1938
Statut juridique	Société coopérative

Chiffres clés au 31.12.2023

Total du bilan	CHF	120'993'660.97
Créances hypothécaires	CHF	88'737'367.59
Engagements résultant de dépôts de la clientèle	CHF	108'387'603.51
Bénéfice net	CHF	208'302.93

Coordonnées

Adresse postale	Caisse d'Epargne et de Crédit Mutuel Case postale 17 Rue du Pontèt 10 3971 Chermignon
Téléphone	027/483.44.51
Téléfax	027/483.43.51
E-mail	cecm@cecm.ch
Site internet	www.cecm.ch
CCP	19-1720-2
Clearing bancaire	8348

Chères sociétaires,
Chers sociétaires,

La Caisse d'Épargne et de Crédit Mutuel (CECM), par son Conseil d'administration et sa Direction, est fière de vous présenter sa situation au terme de l'exercice 2023 qui a été marqué par une actualité riche et complexe.

Ce 85ème rapport de gestion vous informe sur la situation financière de votre Banque et vous donne des explications et des compléments d'informations dans les divers tableaux annexes.

Dans le cadre du contexte international, la guerre en Ukraine a eu des répercussions significatives sur l'économie mondiale et suisse, entraînant une augmentation des prix des matières premières et de l'énergie, ainsi qu'une perturbation des chaînes d'approvisionnement. La résurgence de la pandémie de COVID-19 a également pesé sur l'économie, surtout dans les secteurs du tourisme et des services.

En ce qui concerne la politique monétaire, la Banque centrale européenne (BCE) a mis fin à sa politique d'assouplissement quantitatif courant 2022, amorçant simultanément une hausse de ses taux directeurs. La Banque nationale suisse (BNS) a emboîté le pas, augmentant progressivement son taux directeur, fixé à 1.75 % depuis juin 2023. L'adaptation à la hausse des taux hypothécaires pourrait entraîner une baisse de la demande de crédits, affectant ainsi les activités de la Banque. En revanche, les épargnants ont bénéficié en 2023 de plusieurs augmentations de la rémunération de leurs avoirs.

Au niveau de la crise énergétique, elle a aussi eu des conséquences sur l'économie suisse, contribuant à une augmentation de l'inflation en raison de la hausse des prix de l'énergie. Cette situation a eu des répercussions sur le pouvoir d'achat des ménages et des entreprises.

Situation financière de la Banque

Malgré les incertitudes liées à l'actualité, la Banque a clôturé l'exercice 2023 avec un résultat qualifié de réjouissant. Elle a réussi à maintenir un bon équilibre entre ses activités de prêts et de dépôts, ce qui lui a permis de générer des revenus stables tout au long de l'année.

Le management de la Banque a mis en œuvre une stratégie prudente en matière de risque, ce qui a permis de minimiser les pertes potentielles liées à des conditions économiques incertaines.

Perspectives

Le Conseil d'administration de la Banque exprime un optimisme prudent quant aux perspectives futures. Pour maintenir une collaboration dynamique avec la jeune génération, le Conseil d'Administration et la Direction doivent poursuivre leur réflexion stratégique. La Banque a progressé dans le développement de ses services bancaires, en mettant l'accent sur la mise à disposition d'un nouvel e-banking et par l'amélioration de la qualité du service à la clientèle. Une collaboration étroite avec les clients a été favorisée pour les conseiller et leur offrir des solutions financières adaptées.

L'investissement continu dans nos ressources humaines et nos infrastructures est essentiel pour assurer notre compétitivité.

Remerciements

Au terme de l'exercice 2023, le Conseil d'administration tient à vous remercier, Chères et Chers sociétaires, pour votre engagement, votre soutien et votre confiance envers la Banque. Il exprime sa gratitude envers sa fidèle clientèle qui a continué de lui faire confiance, malgré les incertitudes économiques. Un grand merci également au personnel de la Banque pour leur dévouement et leur engagement à toujours améliorer et développer des produits et des services innovants pour répondre aux besoins des clients.

Caisse d'Epargne et de Crédit Mutuel de Chermignon

Roland Crettaz
Président



Grégory Savioz
Directeur



Mesdames et Messieurs les sociétaires,

L'exercice financier 2023 s'est inscrit dans une dynamique de gestion prudente, caractérisée par une approche judicieuse des liquidités, un suivi rigoureux du risque de crédit, une vigilance constante face aux fluctuations des taux d'intérêt, une stricte conformité aux réglementations en vigueur, une gestion efficace des risques opérationnels et une attention particulière accordée à la structure du personnel.

Les séances du Conseil d'Administration se sont déroulées de manière mensuelle pour délibérer sur des sujets essentiels tels que la définition de la politique générale de la Banque, l'évaluation de la marche des affaires, l'examen des demandes d'emprunt, la gestion proactive des liquidités, la fixation des taux d'intérêts de l'épargne et des hypothèques, l'approbation budgétaire, la prise de décision concernant les correctifs de valeur et provisions, l'analyse approfondie des risques, le contrôle et la surveillance des gros risques et la révision des statuts, etc. Plusieurs rapports ont été approuvés, tels que le rapport compliance, le rapport de la direction sur les risques et le concept cadre de la gestion des risques.

La gestion des affaires a été marquée par le traitement de 46 demandes de crédit au cours de l'exercice, représentant un volume brut de CHF 17.1 millions. Une attention particulière a été portée à l'évaluation des biens immobiliers, compte tenu de la hausse générale des prix. Le Conseil d'Administration demeure résolu à maintenir une politique de prudence face aux prix immobiliers élevés et aux taux hypothécaires fluctuants. L'approbation et la réévaluation périodique de la politique des risques sont des aspects intégraux de cette démarche.

Le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt a été une préoccupation majeure en 2023. Le Conseil d'Administration a porté une attention particulière à l'ajustement des taux passifs et des emprunts hypothécaires en fonction des conditions du marché, afin de mieux gérer les risques et préserver sa marge. L'évaluation du risque de taux d'intérêt, tant du côté des actifs que des passifs, est présentée trimestriellement au Conseil d'Administration. La période de taux d'intérêt négatifs imposée par la BNS a exercé une pression sur la marge d'intérêt, en raison des taux hypothécaires bas. Bien que la hausse progressive des taux passifs ait réduit la marge de manœuvre, le risque de marge d'intérêt reste élevé en raison de divers facteurs, dont la détente des taux hypothécaires. Le Conseil d'Administration s'engage à maintenir une surveillance continue avec la flexibilité nécessaire pour ajuster les conditions selon les nécessités.

Les risques opérationnels ont été abordés, incluant la gestion du système informatique externalisé, les mesures d'urgence et le trafic des paiements. Afin de renforcer la gestion de ces risques, une sensibilisation continue du personnel et l'accentuation de l'automatisation des contrôles et des activités sont prévues dans le futur.

Du côté des Ressources Humaines, le Conseil d'Administration a approuvé l'engagement de deux nouvelles personnes, comblant ainsi les postes vacants suite au départ d'une collaboratrice administrative et à un poste non repourvu depuis la fin de l'année 2020. L'entrée en fonction d'un gestionnaire administration crédits le 1er juin et d'une nouvelle collaboratrice le 1er janvier 2024 ont permis de finaliser la composition de l'organigramme. En application

des dispositions de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), la Banque devra renforcer son concept de suppléances, notamment en ce qui concerne le Directeur, durant l'année 2024.

L'Assemblée générale, qui s'est tenue le 28 avril 2023, a été l'occasion d'accepter 8 demandes d'adhésion de nouveaux membres, présentées par le Conseil d'Administration. Un point d'importance à l'ordre du jour a été la révision des statuts, entreprise dans le but de moderniser et d'adapter la structure organisationnelle aux exigences du secteur financier en constante évolution. En étroite collaboration avec les organes de révision externe et la FINMA, des ajustements ont été apportés pour améliorer la gouvernance interne, la transparence des opérations et la prise de décision efficace. Ces modifications ont également renforcé les mécanismes de contrôle interne, contribuant ainsi à une meilleure gestion des risques. Toutes les modifications proposées ont été acceptées, et les nouveaux statuts sont entrés en vigueur au 1er mai 2023.

En résumé, la Banque continue d'adopter une approche prudente pour gérer les risques financiers, opérationnels, de compliance et de personnel, tout en cherchant à maintenir une croissance raisonnable et constante. Le Conseil d'Administration demeure résolument engagé à poursuivre cette politique dans le futur, avec une attention particulière aux évolutions du marché et une adaptation proactive aux changements potentiels.

Evolution du bilan

Actifs

Le bilan financier de la Banque au 31.12.2023 reflète une croissance soutenue et une performance financière positive au cours de l'exercice. Le total du bilan a atteint CHF 120'993'660.97, enregistrant une augmentation significative de plus de 2.75 millions par rapport à l'année précédente. Cette

progression démontre le bon positionnement de notre Banque sur le marché.

Un point à souligner est la gestion efficace des liquidités, avec un montant de 24.99 millions et des créances sur les banques s'élevant à 2.05 millions. La Banque a démontré une autonomie financière en évitant de se refinancer auprès d'autres instituts bancaires, ce qui témoigne d'une gestion prudente et stratégique des ressources. La Banque maintient une ligne de crédit, non utilisée à ce jour, auprès de la Banque Cantonale du Valais pour faire face à d'éventuels besoins futurs. Les perspectives futures viseront à stabiliser la progression des liquidités en développant les activités de crédit de manière raisonnable et axée sur le risque.

Les créances hypothécaires ont enregistré une croissance nette marquée de 3.32 millions par rapport à l'exercice précédent, atteignant ainsi un montant total de CHF 88'737'367.59. Cette expansion témoigne d'une activité soutenue dans le domaine des prêts hypothécaires, soulignant la confiance des clients et la position solide de la Banque dans ce secteur.

En ce qui concerne les immobilisations corporelles, l'immeuble à usage de la Banque est évalué à CHF 924'000.00. Les amortissements de CHF 56'000.00 comptabilisés à la fin de l'exercice indiquent une gestion prudente des actifs, assurant une maintenance et une valorisation appropriées des biens de la Banque.

Passifs

Au terme de l'exercice 2023, la Banque maintient une gestion prudente de ses engagements et des fonds propres, reflétant une stabilité financière et une stratégie orientée vers la durabilité.

Les engagements découlant des dépôts des clients ont connu une légère augmentation de 0.83 million, atteignant ainsi CHF 108'387'603.51. Parallèlement, les obligations de caisse ont progressé de 1.60 million pour s'établir à CHF 2'728'000.00.

Les provisions, y compris les réserves latentes et la réserve pour les risques bancaires généraux, demeurent inchangées à respectivement 1.37 million et 1.12 million.

Les fonds propres de la Banque, après la répartition du bénéfice, s'établissent à CHF 7'070'497.53 au 31 décembre 2023, englobant le capital social, les réserves issues du capital, les réserves légales et facultatives issues du bénéfice, le bénéfice reporté ajusté de la distribution de la rémunération des parts sociales. La décision du Conseil d'Administration de privilégier le renforcement des fonds propres à travers les bénéfices annuels non distribués démontre une vision à long terme et une adhésion aux normes édictées par la FINMA, imposant aux banques des fonds propres minimaux de 10 millions.

Bien que la Banque soit soumise à un régime d'exception, cette obligation de renforcement des fonds propres ne compromet pas sa capacité à exercer ses activités bancaires à moyen terme. À ce stade, aucune mesure supplémentaire n'est envisagée ni nécessaire. Toutefois, la situation sera régulièrement réévaluée en fonction de son évolution, garantissant une adaptation dynamique aux exigences du marché et aux régulations en vigueur. Cette approche réfléchie renforce la confiance des parties prenantes dans la solidité financière et la gouvernance prudente de la Banque.

Compte de résultat

Avec un total des produits de CHF 1'812'843.63 et des charges de CHF 1'604'540.70, le bénéfice net atteint CHF 208'302.93, démontrant une performance solide malgré les défis du marché. Le résultat des opérations d'intérêts, représentant l'essentiel des ressources, reste stable par rapport à l'exercice précédent, s'élevant à CHF 1'189'979.05.

Les charges de personnel ont augmenté de CHF 45'686.20, justifiées par l'engagement de deux nouvelles personnes au cours de l'année. Pour maintenir une rentabilité adéquate, des décisions ont été prises par le Conseil d'Administration et la Direction pour ajuster les intérêts de l'épargne en fonction des variations des intérêts hypothécaires fluctuants.

La Banque a enregistré des provisions et pertes de CHF 150'908.42, répondant aux exigences légales en matière de risque bancaire et par

mesure de prudence. Bien que les corrections de valeur de 2023 soient supérieures à celles des exercices précédents, il est important de souligner que les montants enregistrés comme provisions ne sont pas des pertes irréversibles. Une partie pourra être récupérée lorsque le risque sera moindre ou lorsque les débiteurs se seront acquittés des montants dus.

Les charges principales, telles que l'informatique, la sécurité, les frais de révision et les charges salariales sont difficilement compressibles, soulignant l'importance de maintenir un équilibre entre l'efficacité opérationnelle et la qualité des services.

Les résultats de l'exercice 2023 permettent à la Banque d'attribuer 5 % de son bénéfice à la réserve légale et CHF 178'700.00 aux réserves facultatives, renforçant ainsi ses fonds propres. Le Conseil d'Administration propose également une distribution d'intérêts de 9.2307 % brut, correspondant à un produit net de 6 % (impôt anticipé déduit) par part sociale, pour un total de CHF 19'003.50, offrant ainsi une valeur ajoutée aux sociétaires.

Conclusion et remerciements

La Banque a maintenu une croissance stable, gérant de manière efficiente ses liquidités pour renforcer sa stabilité financière, tout en dévoilant une performance solide, caractérisée par une croissance des créances hypothécaires et des ajustements judicieux pour maintenir des fonds propres robustes.

La Caisse d'Épargne et de Crédit Mutuel a également poursuivi sa croissance avec prudence, en mettant l'accent sur la maîtrise des charges, la concentration sur des affaires sûres, la préservation de la rentabilité et l'évolution du modèle d'affaires.

Nous exprimons notre gratitude envers nos sociétaires pour leur fidélité et leur confiance, et adressons nos remerciements au personnel et à la Direction pour leur dévouement et leur expertise.

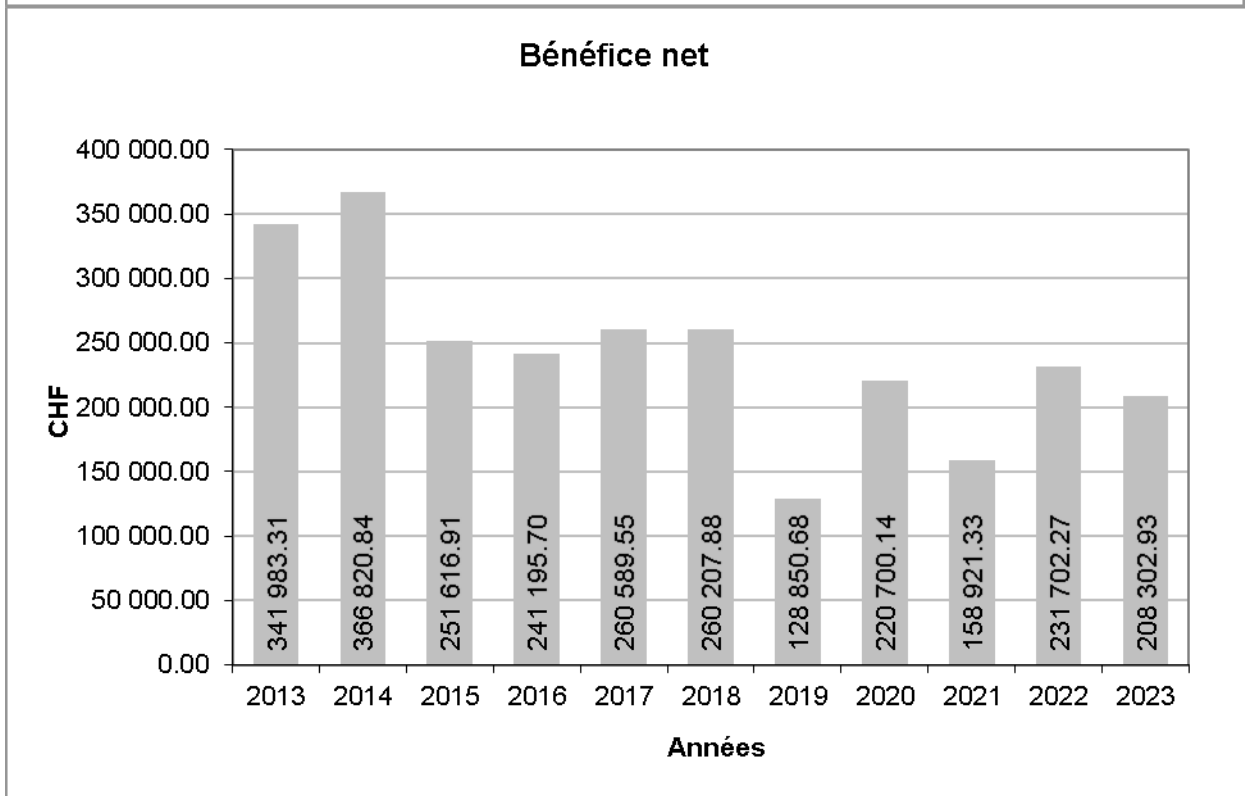
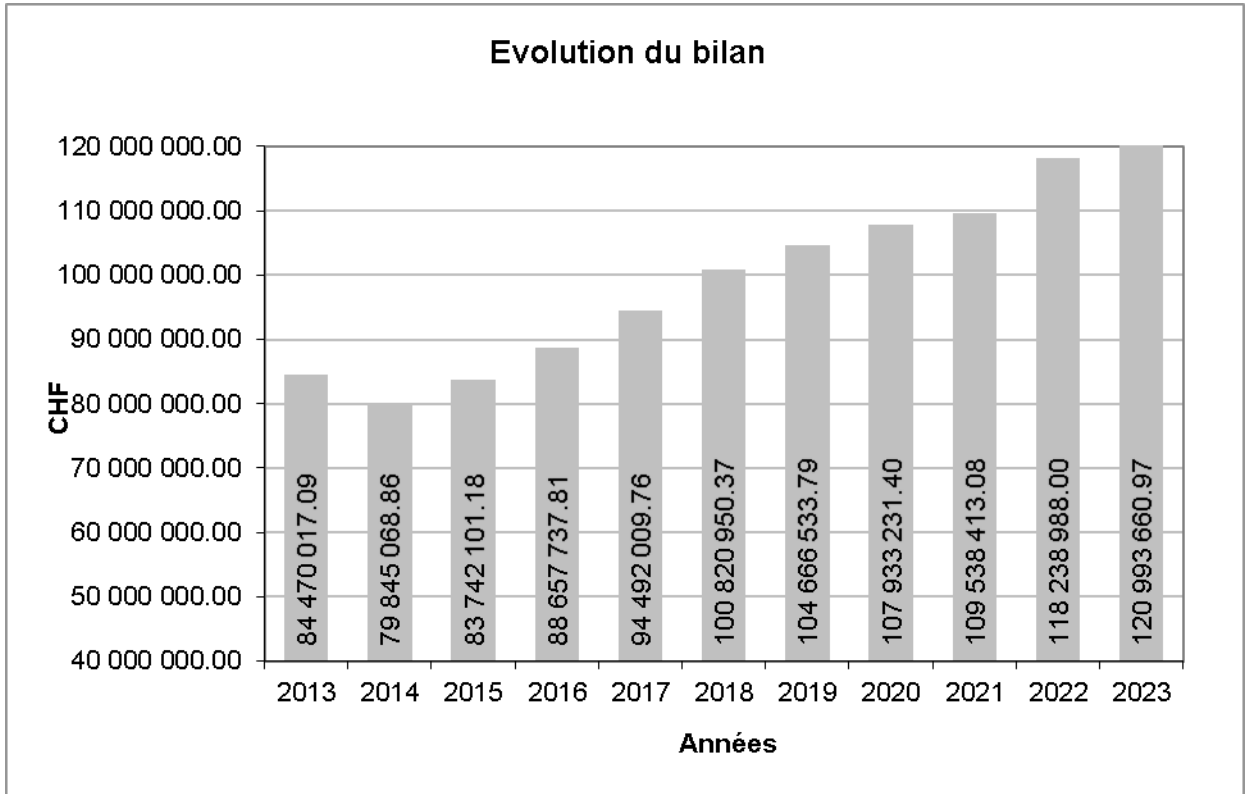
Dans un contexte de fusions, notre Banque, à taille humaine, conserve son attractivité avec une relation directe et des décisions prises localement, devenant une rareté précieuse dans le monde bancaire moderne.

Chermignon, février 2024

Pour le Conseil d'administration :

Roland Crettaz, Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'rctz', is positioned below the name of the president.





Bilans 2023 et 2022 (avant répartition du bénéfice)

	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>Variation</u>
	CHF	CHF	%
Actifs			
Liquidités	24'991'725.75	25'087'762.41	-0.38
Créances sur les banques	2'052'080.88	2'365'953.33	-13.27
Créances sur la clientèle	4'243'071.39	4'345'308.58	-2.35
Créances hypothécaires	88'737'367.59	85'416'103.92	+3.89
Immobilisations financières	42'348.00	42'348.00	+0.00
Immobilisations corporelles	924'000.00	980'000.00	-5.71
Comptes de régularisation	0.00	0.00	+0.00
Autres actifs	3'067.36	1'511.76	+102.9
Total des actifs	120'993'660.97	118'238'988.00	+2.33
Passifs			
Engagements envers les banques	0.00	0.00	+0.00
Engagements résultant de dépôts de la clientèle	108'387'603.51	107'551'422.27	+0.78
Obligations de caisse	2'728'000.00	1'130'000.00	+141.42
Comptes de régularisation	78'193.15	72'055.85	+8.52
Autres passifs	219'349.06	97'519.06	+124.93
Provisions	1'369'014.22	1'369'014.22	+0.00
Réserve pour risques bancaires généraux	1'122'000.00	1'122'000.00	+0.00
Capital social	206'000.00	205'600.00	+0.19
Réserve légale issue du capital	14'350.00	11'550.00	+24.24
Réserve légale issue du bénéfice	1'084'400.00	1'072'400.00	+1.12
Réserves facultatives issues du bénéfice	5'498'300.00	5'298'300.00	+3.77
Bénéfice reporté	78'148.10	77'424.33	+0.93
Bénéfice	208'302.93	231'702.27	-10.10
Total des passifs	120'993'660.97	118'238'988.00	+2.33
Opérations hors bilan			
Engagements conditionnels	194'801.75	442'505.90	-55.98
Engagements irrévocables	3'716'030.00	2'678'000.00	+38.76

Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire

	2023	2022	Variation
	CHF	CHF	%
Résultat des opérations d'intérêts			
Produit des intérêts et des escomptes	1'765'671.02	1'375'004.45	+28.41
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	4'444.60	4'319.40	+2.90
Charges d'intérêts	-429'228.15	-57'167.44	+650.83
Résultat brut des opérations d'intérêts	1'340'887.47	1'322'156.41	+1.42
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-150'908.42	-125'802.82	+19.96
<i>Sous-total résultat net des opérations d'intérêts</i>	<i>1'189'979.05</i>	<i>1'196'353.59</i>	<i>-0.53</i>
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les autres prestations de service	39'564.72	40'535.43	-2.39
<i>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service</i>	<i>39'564.72</i>	<i>40'535.43</i>	<i>-2.39</i>
Résultat des opérations de négoce et de l'option à la juste valeur	3'163.29	5'296.40	-40.27
Autres charges ordinaires	-584	-25'432.75	-97.70
<i>Sous-total autres résultats ordinaires</i>	<i>-584</i>	<i>-25'432.75</i>	<i>-97.70</i>

	<u>2023</u> CHF	<u>2022</u> CHF	<u>Variation</u> %
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	-452'661.65	-406'975.45	+11.23
Autres charges d'exploitation	-446'741.78	-452'884.15	-1.36
Sous-total charges d'exploitation	-899'403.43	-859'859.60	+4.60
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-56'000.00	-56'000.00	+0.00
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	0.00	0.00	+0.00
Résultat opérationnel	276'719.63	300'893.07	-8.03
Produits extraordinaires	0.00	0.00	+0.00
Charges extraordinaires	0.00	0.00	+0.00
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	0.00	0.00	+0.00
Impôts	-68'416.70	-69'190.80	-1.12
Bénéfice	208'302.93	231'702.27	-10.10

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

	<u>2023</u> CHF	<u>2022</u> CHF	<u>Variation</u> %
Bénéfice	208'302.93	231'702.27	-10.10
Bénéfice reporté	78'148.10	77'424.33	+0.93
Bénéfice au bilan et à la disposition de l'assemblée générale	286'451.03	309'126.60	-7.34
Emploi du bénéfice au bilan			
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	10'500.00	12'000.00	-12.50
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	178'700.00	200'000.00	-10.65
Distribution de dividendes - Dont distributions issues du bénéfice au bilan	19'003.50	18'978.50	+0.13
Report à nouveau	78'247.53	78'148.10	+0.13

Présentation de l'état des capitaux propres

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserves issues du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice / perte reportée	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 01.01.2023	205'600.00	11'550.00	1'072'400.00	1'122'000.00	5'375'724.33	231'702.27	8'018'976.60
Augmentation/ réduction du capital	400.00	2'800.00	0	0	0	0	3'200.00
Dividendes et autres distributions	0	0	0	0	0	-18'978.5	-18'978.50
Autres dotations / (prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux	0	0	0	0	0	0	0
Autres dotations / (prélèvements) affectant les autres réserves	0	0	12'000.00	0	200'723.77	-212'723.77	0
Bénéfice / Perte (résultat de la période)	0	0	0	0	0	208'302.93	208'302.93
Capitaux propres au 31.12.2023	206'000.00	14'350.00	1'084'400.00	1'122'000.00	5'576'448.10	208'302.93	8'211'501.03

Commentaires sur l'activité et la gestion des risques

La Caisse d'Épargne et de Crédit Mutuel de Chermignon déploie ses activités en tant que Banque régionale essentiellement sur la commune de Crans-Montana et ses environs. Les principales activités de la Banque sont décrites ci-après. Les autres activités n'ont pas d'impact significatif sur le rendement et la situation des risques. La Banque est une société coopérative dont le siège est à Crans-Montana.

Opérations au bilan

Le principal domaine d'activité est représenté par les opérations de bilan qui génèrent la source majeure de revenus provenant de la différence d'intérêts. Les crédits octroyés à la clientèle sont en général couverts par des hypothèques. La Banque finance principalement des immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux aux entreprises et aux artisans sont, en règle générale, gagés.

Opérations de commissions et de prestations de service

La majeure partie des opérations de commissions et de prestations de service concerne les opérations de trafic des paiements et les frais de gestion des comptes.

Opérations de négoce

Il s'agit essentiellement du négoce des billets de banque étrangers.

Autres secteurs d'activité

La Banque est propriétaire du bâtiment dans lequel elle exerce son activité.

Gestion des risques

Le Conseil d'administration procède annuellement à une analyse des risques bancaires dans le but de les identifier, de les mesurer, de les évaluer et de les contrôler. Le Conseil d'administration est régulièrement informé de la situation patrimoniale et financière de la Banque, de l'état des liquidités, de ses résultats, ainsi que des risques y relatifs.

Risques de crédits

La définition, l'orientation et l'application de la politique en matière de risques de crédits sont de la compétence du Conseil d'administration. L'organisation des crédits correspond à la taille et aux activités de la Banque ; le règlement interne et des directives en fixent le détail.

Elle octroie essentiellement des crédits contre remise d'une garantie hypothécaire. L'analyse des débiteurs, l'examen des gages et la détermination des conditions s'opèrent selon des critères prudemment définis et font l'objet d'un protocole. La Banque effectue régulièrement un suivi des crédits en termes de couverture, de paiements des intérêts et de dépassements de limites.

Risques de taux

La politique relative à la mesure, à la gestion et à la surveillance des risques de taux d'intérêt est régie par une directive interne. Un système de limites permet à la Banque de contrôler l'exposition aux risques et de mesurer la prise de risques effective par rapport aux seuils de tolérance fixés. Les risques de taux d'intérêt, dans leur forme et leur amplitude, font l'objet d'une information régulière au Conseil d'administration.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont définis comme étant des « risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain, aux systèmes ou à des événements extérieurs ». Ils peuvent être d'origine interne et/ou externe, causés intentionnellement, par hasard ou d'origine naturelle. Il peut en résulter des pertes opérationnelles mais aussi un impact dommageable sur la réputation de la Banque et son aptitude à poursuivre son activité. Des directives et des procédures internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques. Le système de contrôle interne est suivi par le Conseil d'administration.

L'approche utilisée au niveau des risques opérationnels est l'approche BIA (Basic Indicator Approach).

Risques de liquidité

Le risque de liquidité est géré et surveillé selon les prescriptions de la législation bancaire.

Le risque de liquidité correspond à l'incapacité dans laquelle la Banque devrait

générer rapidement des liquidités face à un besoin non anticipé.

La Banque n'a aucune intention de prendre des risques excessifs dans les besoins de liquidités. L'objectif est d'avoir à tout moment suffisamment de liquidités pour pouvoir respecter les obligations de paiement, même en cas de situation de crise.

Un cadre réglementaire interne garantit que les incitations à la prise de risques sont adaptées aux risques de liquidités.

La Banque gère et contrôle ce type de risques au travers de la concordance des échéances des actifs et des passifs et selon les dispositions légales et conventionnelles en la matière.

L'état des liquidités est présenté mensuellement au Conseil d'administration.

Compliance et risques juridiques

Le Conseil d'administration contrôle le respect des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que les devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance ou d'autres organismes. La Direction veille à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions légales et réglementaires.

Le négoce d'instruments financiers dérivés n'est pas pratiqué.

Aucun événement significatif n'est intervenu après la date du bilan.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Généralités

La tenue de la comptabilité ainsi que les principes comptables et d'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la loi fédérale sur les banques et à son ordonnance, aux dispositions statutaires, à l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC-FINMA) ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les maisons de titres, les groupes et les conglomérats financiers définis par la Circ.-FINMA 2020/01. La Banque procède à un bouclage individuel statutaire avec présentation fiable. Les comptes annuels contiennent des réserves latentes.

Modification des principes de comptabilisation et d'évaluation

Les principes comptables et d'évaluation n'ont pas été modifiés durant l'exercice.

Monnaies étrangères

Les actifs et passifs en monnaies étrangères ne sont pas significatifs.

Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres le jour de leur conclusion et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat.

Principes généraux d'évaluation

Les actifs et passifs, ainsi que les affaires hors bilan publiées sous une même rubrique, font l'objet d'une évaluation individuelle.

Liquidités, créances sur les banques et engagements au passif

Ces éléments sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Prêts (créances sur la clientèle et créances hypothécaires)

Les prêts sont portés à l'actif à leur valeur nominale, déduction faite des correctifs de valeurs.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu probable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les opérations hors bilan, telles que les engagements fermes ou les garanties, sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables.

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. La Banque ne comptabilise pas au compte de résultat les intérêts en souffrance et les intérêts compromis mais directement sur la rubrique « correctifs de valeurs et provisions ».

La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant que la Banque peut raisonnablement espérer récupérer, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés, si le service de la dette a repris normalement, et si d'autres critères de solvabilité sont remplis.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Immobilisations corporelles

Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles, qui sont utilisées durant plus d'une période comptable et qui dépassent la limite inférieure d'activation, sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition.

Lors de l'évaluation postérieure, les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, sous déduction des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués selon un plan sur la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

Engagement de prévoyance

La CECM a signé un contrat d'affiliation à une fondation commune pour la prévoyance professionnelle de ses collaborateurs. Le plan de prévoyance est basé sur la primauté des cotisations. A la date du bilan, 4 assurés actifs et 2 rentiers font partie du plan de base. Le plan de prévoyance est financé aussi bien par l'employeur que par les employés sur la base des cotisations fixées dans le règlement. Une réserve de contribution de l'employeur n'existe pas au 31 décembre 2023. Le plan est traité en conformité avec les Swiss GAAP RPC 16 avec primauté des cotisations, c'est-à-dire, qu'aucun élément passif ni actif n'est contenu dans le bilan au sens des dispositions régissant la

prévoyance professionnelle et que dans les comptes annuels les cotisations de l'employeur payées font partie intégrante des dépenses du personnel, sans recalculation particulière.

Impôts

Les impôts courants sont des impôts sur les bénéfiques et sur le capital. Les impôts ponctuels ou les impôts sur transactions ne font pas partie des impôts courants sur les bénéfiques.

Les impôts courants de la période correspondante sont déterminés selon les prescriptions fiscales en vigueur et comptabilisés comme charges de la période comptable au cours de laquelle les bénéfiques ont été réalisés.

Engagements conditionnels et engagements irrévocables

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan s'effectue à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, la Banque constitue des provisions au passif du bilan.

Provisions

En application du principe de prudence, la Banque constitue des correctifs de valeurs et des provisions individuels pour tous les risques de pertes reconnaissables.

Les correctifs de valeurs individuels en relation avec les créances et immobilisations corporelles sont directement déduits des rubriques correspondantes de l'actif. Les provisions destinées à la couverture des autres risques sont portées au bilan à la rubrique provisions.

Réserve pour risques bancaires généraux

La réserve pour risques bancaires généraux est considérée comme fonds propres par les autorités fiscales.

Réserve légale issue du capital

La finance d'entrée payée par les nouveaux membres est inscrite dans la réserve légale issue du capital. Dite réserve n'est pas encore formellement approuvée par l'administration fédérale des contributions.

Divers

Selon l'art. 25 al. 3 de l'Ordonnance sur les banques, la CECM n'a pas l'obligation de présenter un tableau de trésorerie.

La loi prescrit un cadre de présentation pour les états financiers et l'annexe aux comptes annuels. Seules les composantes de ce schéma de publication applicables à la Banque figurent ici. Ainsi, les tableaux prescrits ont été limités aux catégories de données concernant la Banque dans le but d'en faciliter la lecture.



Informations se rapportant au bilan

2. Aperçu des couvertures des prêts

(en milliers de francs)	NATURE DES COUVERTURES			
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	Total
Prêts				
• Créances sur la clientèle	1'884	527	2'265	4'676
dont collectivités de droit public	0	0	0	0
• Créances hypothécaires				
- immeubles d'habitation	80'413	0	0	80'413
- immeubles agricoles	518	0	0	518
- immeubles commerciaux	4'791	0	0	4'791
- artisanat et industrie	3'099	0	0	3'099
- autres	369	0	0	369
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2023	91'074	527	2'265	93'866
31.12.2022	87'865	519	2'107	90'491
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2023	90'557	517	1'906	92'980
31.12.2022	87'591	442	1'728	89'761

Hors bilan				
• Engagements conditionnels	0	0	195	195
• Engagements irrévocables	3'349	0	367	3'716
Total hors bilan				
31.12.2023	3'349	0	562	3'911
31.12.2022	2'402	0	719	3'121

(en milliers de francs)	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
Créances compromises				
31.12.2023	6'014	5'128	886	886
31.12.2022	2'864	2'134	730	730

5. Immobilisations financières

(en milliers de francs)	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
• Titres de participation	37	37	136	130
• Immeubles (issus d'opérations de crédits)	5	5	5	5
Total des immobilisations financières	42	42	141	135
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0	0	0

8. Présentation des immobilisations corporelles

(en milliers de francs)	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2022	2023				
				Change-ment d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable au 31.12.2023
Immeubles								
- Immeubles à l'usage de la Banque	1'905	-925	980	0	0	0	56	924
Autres immobilisations corporelles	605	-605	0	0	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	2'510	-1'530	980	0	0	0	56	924

10. Autres actifs et autres passifs

(en milliers de francs)	31.12.2023	31.12.2022
Autres actifs		
- Impôt anticipé à récupérer	3	2
Total des autres actifs	3	2
Autres passifs		
- Impôt anticipé	127	7
- Passifs divers	92	91
Total des autres passifs	219	98

16. Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux

	Etat au 31.12.2022	Utilisations conformes à leur but	Modifications de l'affectation (nouvelles affectations)	Recouvre- ments, intérêts compro- mis, différences de change	Nouvelles constitu- tions à la charge du compte de résultat	Dissolu- tions au profit du compte de résultat	Etat au 31.12.2023
(en milliers de francs)							
Autres provisions	1'369	0	0	0	0	0	1'369
Total des provisions	1'369	0	0	0	0	0	1'369

Réserve pour risques bancaires généraux	1'122	0	0	0	0	0	1'122
--	--------------	----------	----------	----------	----------	----------	--------------

Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays							
- Corrections de valeur pour risques de défaillance	730	- 47	0	53	152	2	886
- Corrections de valeur pour risques latents	0	0	0	0	0	0	0
Total des correctifs de valeurs	730	-47	0	53	152	2	886

17. Capital social

	31.12.2023			31.12.2022		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
(en milliers de francs)						
Total du capital social	206	1'030	206	206	1'028	206

Note : Le nombre de parts qui peuvent être détenues par un sociétaire est limité à 20 selon les statuts.

19. Parties liées

(en milliers de francs)	Créances		Engagements	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Affaires d'organes	1'423	1'565	4'374	4'062
Autres parties liées	0	0	0	0

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des personnes proches.

Les opérations au bilan et hors bilan avec des personnes proches sont conclues à des conditions conformes au marché.

23. Structure des échéances des instruments financiers

(en milliers de francs)	à vue	démon- çable	Durée d'échéance résiduelle				immobi- lisé	Total 31.12.2023
			jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	12 mois à 5 ans	de plus de 5 ans		
Actif circulant								
• Liquidités	24'992	0	0	0	0	0	0	24'992
• Créances sur les banques	2'052	0	0	0	0	0	0	2'052
• Créances sur la clientèle	0	4'243	0	0	0	0	0	4'243
• Créances hypothécaires	0	25'195	1'569	6'861	36'451	18'661	0	88'737
• Immobilisations financières	0	0	0	0	0	42	0	42
Total de l'actif circulant au 31.12.2023	27'044	29'438	1'569	6'861	36'451	18'703	0	120'066
au 31.12.2022	27'454	29'493	1'245	7'533	32'305	19'227	0	117'257
Fonds étrangers								
• Engagements envers les banques	0	0	0	0	0	0	0	0
• Engagements résultant des dépôts de la clientèle	26'676	81'712	0	0	0	0	0	108'388
• Obligations de caisse	0	0	120	1'628	980	0	0	2'728
Total des fonds étrangers au 31.12.2023	26'676	81'712	120	1'628	980	0	0	111'116
au 31.12.2022	18'682	88'869	0	900	230	0	0	108'681

Les informations ci-dessous ne sont pas requises selon la Circ. FINMA 2020/1 dans la mesure où une part de 5 % d'actifs de la Banque domiciliés à l'étranger n'est pas atteinte :

- Actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger
- Actifs par pays ou par groupe de pays
- Actifs selon la solvabilité des groupes de pays
- Actifs et passifs répartis selon les monnaies

Informations relatives aux opérations hors bilan

28. Créances et engagements conditionnels

(en milliers de francs)	31.12.2023	31.12.2022
• Engagements conditionnels	195	443
- dont engagements de couverture de crédit et similaires	195	443
Total	195	443

Informations relatives au compte de résultat

34. Charges du personnel

(en milliers de francs)	31.12.2023	31.12.2022
• Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la Banque, appointements et les allocations supplémentaires)	386	346
- dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable	0	0
• Prestations sociales	62	56
• Autres charges de personnel	5	5
Total	453	407

35. Autres charges d'exploitation

(en milliers de francs)	31.12.2023	31.12.2022
• Coût des locaux	17	11
• Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	171	165
• Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	0	0
• Honoraires de la société d'audit		
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	102	100
- dont pour d'autres prestations de services	0	0
• Autres charges d'exploitation	157	177
Total	447	453

36. Pertes significatives, produits et charges extraordinaires, dissolutions significatives de réserves latentes, réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeur et provisions libérées

(en milliers de francs)	31.12.2023	31.12.2022
• Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux	0	0
Total	0	0

39. Impôts courants et latents

(en milliers de francs)	31.12.2023	31.12.2022
• Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	68	69
• Constitution de provisions pour impôts latents	0	0
Total des impôts	68	69
• Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat opérationnel	24.72 %	23.00 %

Il n'existe pas de reports de pertes sur les impôts de nature à avoir un impact sur l'impôt sur le revenu.



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

à l'Assemblée générale des sociétaires de la

Caisse d'Epargne et de Crédit Mutuel de Chermignon société coopérative, Chermignon

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Caisse d'Epargne et de Crédit Mutuel de Chermignon société coopérative (la Banque), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat et l'état des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Banque, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fiable conformément aux prescriptions comptables pour les banques et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, Le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la Banque à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation de la Banque ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

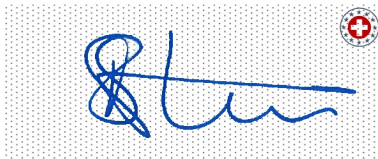
Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 22 mars 2024

BDO SA

A blue ink signature of Isabelle Cartier-Rumo on a white background with a faint grid pattern. A small circular logo with a red cross is visible in the top right corner of the signature area.

Isabelle Cartier-Rumo
Experte-réviser agréée
Réviser responsable

A blue ink signature of Petrit Kafexholli on a white background with a faint grid pattern. A small circular logo with a red cross is visible in the top right corner of the signature area.

Petrit Kafexholli
Expert-réviser agréé

Devoir de publication en lien avec les fonds propres et les liquidités

Selon Circ. FINMA 2016/1 (publication partielle dans le sens du Cm 15 ss.)

Fonds propres pris en compte (CHF)	31.12.2023	31.12.2022
Fonds propres de base durs (CET1)	8'192	8'000
Fonds propres de base durs sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	n/a	n/a
Fonds propres de base (T1)	8'192	8'000
Fonds propres de base sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	n/a	n/a
Fonds propres totaux	9'562	9'369
Fonds propres totaux sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	n/a	n/a
Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)		
RWA	43'561	42'539
Exigences minimales de fonds propres (CHF)		
	3'485	3'403
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)		
Ratio CET1 (%)	18.8 %	18.8 %
Ratio CET1 sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	n/a	n/a
Ratio de fonds propres de base (%)	18.8 %	18.8 %
Ratio de fonds propres de base sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	n/a	n/a
Ratio des fonds propres globaux (%)	22.0 %	22.0 %
Ratio de fonds propres globaux sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	n/a	n/a
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5 % dès 2019) (%)	2.5 %	2.5 %
Volants anticycliques (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle (%)	0.0 %	0.0 %
Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national (%)	0.0 %	0.0 %
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2.5 %	2.5 %
CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	12.8 %	12.8 %
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFr (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%)	2.5 %	2.5 %
Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR) (%)	2.5 %	2.5 %
Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	9.5 %	9.5 %
Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	11.0 %	11.0 %
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	13.0 %	13.0 %
Ratio de levier Bâle III		
Engagement global (CHF)	121'385	118'498
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	6.7 %	6.8 %
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global) sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	n/a	n/a
Ration de liquidités (LCR)		
Moyenne au 1 ^{er} trimestre	273.5 %	218.9 %
Moyenne au 2 ^e trimestre	255.1 %	248.0 %
Moyenne au 3 ^e trimestre	257.9 %	255.0 %
Moyenne au 4 ^e trimestre	256.9 %	263.5 %
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)		
Moyenne au 1 ^{er} trimestre	26'319	20'037
Moyenne au 2 ^e trimestre	24'254	23'485
Moyenne au 3 ^e trimestre	25'188	24'138
Moyenne au 4 ^e trimestre	25'222	25'259

Flux nets de trésorerie		
Moyenne au 1 ^{er} trimestre	9'624	9'154
Moyenne au 2e trimestre	9'506	9'469
Moyenne au 3e trimestre	9'763	9'465
Moyenne au 4e trimestre	9'817	9'587
Ratio de financement (NSFR)		
Refinancement disponible stable (en CHF)	112'656	109'984
Refinancement stable nécessaire (en CHF)	59'356	56'934
Ratio de financement, NSFR (en %)	189.8 %	193.2 %

Aperçu des positions pondérées par le risque

	RWA	RWA	Fonds propres minimaux
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023
Risque de crédit	39'579	38'440	3'204
Risque de marché	367	526	2
Risque opérationnel	2'550	2'550	204
Montants en-dessous des seuils pertinents pour la déduction (montant soumis à pondération de 250 %)	0	0	0
Total	42'496	41'516	3'410

Risques de crédit : qualité de crédit des actifs

	Valeurs comptables brutes des		Corrections de valeur / amortissements	Valeurs nettes
	Positions en défaut	Positions pas en défaut		
Créances (sans les titres de dette)	6'014	87'852	886	92'980
Titres de dette	0	0	0	0
Expositions hors bilan	0	3'911	0	3'911
Total	6'014	91'763	886	96'891

Risque de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque

	Positions sans couverture / valeurs comptables	Positions couvertes par des sûretés : montant effectivement couvert	Positions couvertes par des garanties financières ou des dérivés de crédit : montant effectivement couvert
Créances (y c. les titres de dette)	363	523	0
Opérations hors-bilan	0	0	0
TOTAL	363	523	0
<i>Dont en défaut</i>	<i>363</i>	<i>523</i>	<i>0</i>

Risque de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de la Banque

Définition de l'IRRBB	Le risque de taux d'intérêt correspond au risque encouru par les fonds propres et les bénéficiaires de la Banque en raison des fluctuations des taux d'intérêt.
Stratégies afin de gérer et atténuer l'IRRBB	Les principes pour la gestion du risque de taux sont définis dans une directive spécifique « Directive pour la gestion des risques de taux ». Un système de limites a été fixé par le Conseil d'administration.
Périodicité du calcul de l'IRRBB et description des agrégats utilisés	La mesure et le contrôle sont effectués trimestriellement au moyen d'un outil sur Excel et de la statistique BNS ZIR. Il porte essentiellement sur la situation des risques "sensibilité des fonds propres" et sur la capacité de risque "taux de fonds propres (valeur de marché)".
Scénarios de choc de taux et de stress	Les 6 scénarios prévus par la statistique BNS ZIR sont calculés, soit déplacement parallèle vers le haut et le bas, pentification, aplatissement, hausse et baisse des taux courts pour évaluer les modifications des valeurs économiques.
Hypothèses de modélisation divergentes	Aucune hypothèse et modélisation divergente.
Couverture de l'IRRBB ainsi que traitement comptable y relatif	Le risque de taux n'est pas couvert au moyen d'instruments financiers mais géré au moyen des positions et échéances du bilan.
Hypothèses et paramètres-clés de la calculation	La modification de la valeur actuelle des fonds propres est déterminée sur la base d'une actualisation des flux prévus contractuellement. La modification des revenus attendus est déterminée sur la base des positions avec une date de révision des taux déterminée (Catégorie I). Les positions variables sont réparties par tranche de période jusqu'à une échéance maximale estimée. Par ailleurs il n'y a pas de positions comportant des options de remboursement, ni de placement à terme, ni d'options de taux automatiques, ni de positions en dérivés, ni d'autres hypothèses.
Autres informations	Sans objet

TABLEAU IRRBBA1

Risque de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux (statistique BNS ZIR)

		Volumes en millions de CHF			Délais moyens de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non prédéterminées) de la date de redéfinition des taux	
		Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives représentant plus de 10 % des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan	Total	Dont CHF	Total	Dont CHF
Date de redéfinition du taux définie	Créances sur les banques	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	x	x
	Créances sur la clientèle	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	x	x
	Hypothèques du marché monétaire	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	x	x
	Hypothèques à taux fixes	63.56	63.56	0.00	3.84	3.84	x	x
	Immobilisations financières	0.04	0.04	0.00	0.04	0.04	x	x
	Autres créances	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	x	x
	Créances découlant de dérivés de taux	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	x	x
	Engagements envers les banques	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	x	x
	Engagements résultant des dépôts de la clientèle	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	x	x
	Obligations de caisse	-2.73	-2.73	0.00	1.16	1.16	x	x
	Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	x	x
	Autres engagements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	x	x
	Engagements résultant de dérivés de taux	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	x	x
Date de redéfinition du taux non définie	Créances sur les banques	2.05	2.05	0.00	0.04	0.04	x	x
	Créances sur la clientèle	4.24	4.24	0.00	2.68	2.68	x	x
	Créances hypothécaires à taux variables	25.18	25.18	0.00	2.24	2.24	x	x


	Autres créances à vue	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	x	x
	Engagements à vue sous forme de compte privés et de comptes courants	-26.66	-26.66	0.00	1.94	1.94	x	x
	Autres engagements à vue	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	x	x
	Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)	-81.73	-81.73	0.00	2.77	2.77	x	x
	Total	-16.05	-16.05	0.00	x	x	x	x

TABLEAU IRRBB1

Risque de taux : informations quantitatives sur la valeur économique et la valeur de rendement (statistique BNS ZIR)

En CHF	Δ EVE (fluctuation de la valeur économique)		Δ NII (fluctuation de la valeur de rendement)	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Période				
Hausse parallèle	-4.28 %	-3.37 %	-33.52 %	-31.90 %
Baisse parallèle	4.69 %	3.78 %	36.98 %	35.77 %
Choc dit steepener	-1.51 %	-1.50 %	-7.86 %	-7.78 %
Choc dit flattener	0.66 %	0.84 %	1.64 %	1.88 %
Hausse des taux à court terme	-0.92 %	-0.50 %	-10.34 %	-9.62 %
Baisse des taux à court terme	0.95 %	0.52 %	10.60 %	9.86 %
Maximum	4.69 %	3.78 %	36.98 %	35.27 %
Période	31.12.2023		31.12.2022	
Fonds propres de base (Tier 1)	8'192'000		8'000'000	

La CECM n'a pas de position significative en devises.



Bilans 2023 et 2022 (après répartition du bénéfice)

	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>Variation</u>
	CHF	CHF	%
Actifs			
Liquidités	24'991'725.75	25'087'762.41	-0.38
Créances sur les banques	2'052'080.88	2'365'953.33	-13.27
Créances sur la clientèle	4'243'071.39	4'345'308.58	-2.35
Créances hypothécaires	88'737'367.59	85'416'103.92	+3.89
Immobilisations financières	42'348.00	42'348.00	+0.00
Immobilisations corporelles	924'000.00	980'000.00	-5.71
Compte de régularisation	0.00	0.00	+0.00
Autres actifs	3'067.36	1'511.76	+102.90
Total des actifs	120'993'660.97	118'238'988.00	+2.33
Passifs			
Engagements envers les banques	0.00	0.00	+0.00
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	108'387'603.51	107'551'422.27	+0.78
Obligations de caisse	2'728'000.00	1'130'000.00	+141.42
Comptes de régularisation	78'193.15	72'055.85	+8.52
Autres passifs	238'352.56	116'497.56	+104.6
Provisions	1'369'014.22	1'369'014.22	+0.00
Réserve pour risques bancaires généraux	1'122'000.00	1'122'000.00	+0.00
Capital social	206'000.00	205'600.00	+0.19
Réserve légale issue du capital	14'350.00	11'550.00	+24.24
Réserve légale issue du bénéfice	1'094'900.00	1'084'400.00	+0.97
Réserves facultatives issues du bénéfice	5'677'000.00	5'498'300.00	+3.25
Bénéfice reporté	78'247.53	78'148.10	+0.13
Total des passifs	120'993'660.97	118'238'988.00	+2.33
Opérations hors bilan			
Engagements conditionnels	194'801.75	442'505.90	-55.98
Engagements irrévocables	3'716'030.00	2'678'000.00	+38.76

Affaires de crédit

Prêts hypothécaires
Crédits de construction
Crédits commerciaux
Crédits étudiants

Dépôts

Comptes épargne sociétaire
Comptes épargne
Comptes garantie de loyer
Comptes salaire
Comptes courants à vue

Placements

Obligations de caisse

Autres prestations

Trafic des paiements suisse et étranger
E-banking et application mobile
Cartes bancomat (DMC) + bancomat
Cartes de crédit (Visa – Mastercard)
Cartes Travel Cash
Opérations de change

Heures d'ouverture

	Matin	Après-midi
Lundi	fermé	14h00-17h30
Mardi	08h30-11h30	14h00-17h30
Mercredi	08h30-11h30	14h00-17h30
Jeudi	08h30-11h30	14h00-17h30
Vendredi	08h30-11h30	14h00-17h30
Samedi	fermé	